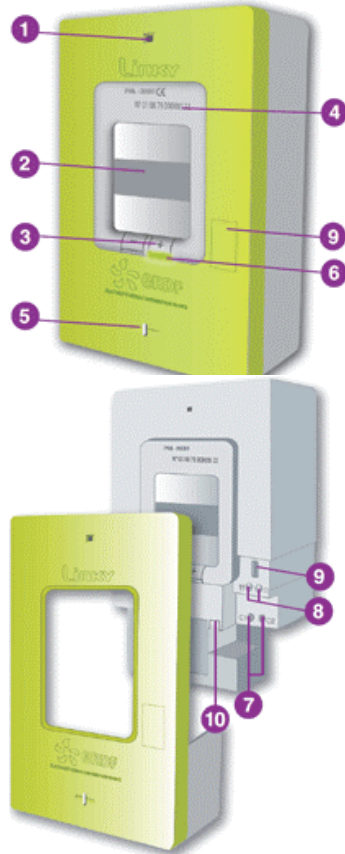


## Compteurs électriques communicants

L'Union Européenne a fixé en septembre 2009 un objectif contraignant de déploiement de compteurs électriques communicants: 80% des foyers européens devront être équipés en 2020 et 100% en 2022. En France, bien qu'ayant déjà le monopole de la distribution d'électricité, ERDF a été choisi pour être le distributeur de ces compteurs qui portent la marque "Linky".

### Un compteur Linky ...

... ça ressemble à quoi ?



1 - Indicateur lumineux de consommation

**Clignotement de vitesse proportionnelle à la quantité d'électricité consommée.**

2 - Afficheur

Permet de visualiser des paramètres du compteur, dont la consommation instantanée et le maximal depuis 00h00

3 - Touches de défilement des données

4 - Numéro de votre compteur

5 - Bouton d'ouverture du capot

**Permet d'accéder au contact sec.**

6 - Voyant lumineux pour la remise en fonctionnement

7 - Contact sec

**Permet la mise en marche ou l'arrêt automatique de certains appareils électriques (ballon d'eau chaude par exemple)**

8 - Télé-Information Client filaire

Sortie de liaison de télé-information client. Différentes informations liées au signal tarifaire (option tarifaire, période tarifaire...) sont émises sur cette liaison de télé-information.

**Elle permet le branchement d'un système de pilotage de vos appareils électriques, après installation spécifique.**

9 - Télé-Information Client USB

**Cet emplacement permet également le branchement d'un système de pilotage de vos appareils électriques.**

10 - Fusible

**avantages recherchés :** Des économies d'énergie :

pour le particulier, un suivi permanent de sa consommation, en kwh ou même en Euros, donc une sensibilisation,

- pour le gestionnaire, la possibilité de connaître à tout instant la consommation de chacun d'entre nous et lors d'un pic de consommation, la possibilité de brider certains compteurs ; dans ce dernier cas, pour ne pas disjoncter, le particulier doit avoir sur son installation un délesteur qui gère les appareils à arrêter. Il peut fonctionner soit de façon cyclique; il fait tourner les appareils à arrêter. Soit en cascade où il arrête les appareils dans un ordre décroissant de priorité.

... autres avantages.

Selon ERDF, Linky simplifiera la vie quotidienne de l'utilisateur via 2 axes principaux :

- les interventions telles que le relevé des compteurs, le changement de puissance ou encore la mise en service seront désormais réalisées à distance (gros avantage financier pour erdf) et en moins de 24 heures et sans dérangement. De plus le compteur Linky mesurant la qualité de fourniture (variations de tension, coupures ou micro-coupures), il permettra à ERDF d'être plus réactif et efficace dans la gestion des contraintes sur le réseau (besoin de renforcement de réseau ou de dépannage par exemple). »

- la simplification de la maîtrise de l'énergie grâce à une information plus riche sur nos consommations. Cette information, ajoutée à l'établissement futur (selon 50 millions de consommateurs) de prix différenciés aux heures de crêtes (surtarification) prévisibles selon les heures de la journée et la saison, vise à inciter les clients à moins consommer. Selon le ministère, ces compteurs permettraient de réaliser des économies d'énergie de 5 à 15 %, en favorisant de meilleures pratiques; **75% de l'électricité non consommée n'est pas redemandée par la suite.**

... **inconvenients.**

#### **Son coût :**

Le coût de ces appareils n'est pas négligeable : ils coûteraient entre 120 et 240 euros à payer sur dix ans par chaque utilisateur (contre 80 euros en Italie). Le compteur Linky et son installation sont obligatoires, ne peuvent être refusés. Ils seront facturés soit directement, soit intégré au prix de l'électricité. Un refus de signature du contrat sera sans effet (UFC Que choisir de fév.2011). A cette occasion la tarification pourra être entièrement revue, les tarifs d'heures de pointe augmentés, ce qui pénalisera les chauffages électriques que l'on retrouve essentiellement dans les logements sociaux. De plus les anciens compteurs permettaient un dépassement ponctuel de la puissance souscrite. Cette tolérance n'existant plus, certains consommateurs devront augmenter la puissance souscrite.

#### **Sa définition**

Le compteur n'a été conçu que pour informer ERDF. Il est installé aux lieux et places des anciens compteurs; dans 50% des cas il n'est pas dans le champ de déplacement des particuliers; il faudra donc installer un relai dont le coût pourrait atteindre les 150-200 Euros. De plus pour éviter de disjoncter, l'utilisateur final devra installer un délesteur.

#### **Le retour sur expérience**

La fin de l'expérimentation en zones témoins de ce compteur était initialement prévue pour fin mars 2011; mais celle-ci a été arrêtée le 31 décembre 2010. Or, la Commission de régulation de l'énergie avait expressément demandé à ERDF que son expérimentation «englobe la période du 1er novembre au 31 mars 2011», autrement dit, toute la période hivernale. ERDF avait même envisagé de la conduire jusqu'en juin voire fin 2011. Cet arrêt empêchera «de mesurer l'intérêt de tels compteurs en période de grand froid donc en période de pointe». Et donc d'en mettre éventuellement en cause l'efficacité...

#### **La connaissance de la vie privée de l'utilisateur**

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) s'est émue du fait que le boîtier révèle de nombreuses informations sur le mode de vie du foyer. Des données sensibles qui pourraient tomber entre des mains étrangères, comme les heures d'absence, les périodes de vacances.

#### **Le risque de piratage des données**

Une interface Web permettra à ERDF de couper l'électricité à distance et de modifier la puissance de l'abonnement, ce qui ne fait qu'attiser les inquiétudes de la Cnil : "Ces fonctionnalités devront être parfaitement sécurisées pour éviter toute utilisation frauduleuse

#### **Conclusions:**

Rien à redire sur ce choix **développement durable**; le concept est bon: sensibilisation des consommateurs d'électricité aux économies d'énergie, économies réelles engendrées, maîtrise par EdF des pointes de consommation,... mais la mise en place est loin d'être à la hauteur.

Les compteurs sont d'un prix anormalement élevés,

Ils sont implantés partout alors qu'ils ne se justifient pour l'instant que pour les consommateurs se chauffant à l'électricité

Ils ne seraient pas fiables: période de test brusquement stoppée

Leur lecture n'est pas commodément accessible la plupart du temps; un supplément conséquent est demandé à ceux qui voudraient suivre facilement leur consommation.

La confidentialité des informations doit être vérifiée.